

Obernai

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 MARS 2020



Une équipe compétente et enthousiaste s'engage

**Accompagner vos besoins en mobilité
et vous faciliter la vie au quotidien**



Nous avons développé de nombreux services (Pass'O, Vél'O...) pour répondre à vos besoins en mobilité. Nous continuerons à développer toutes les politiques en faveur des déplacements à pied et de l'usage du vélo en toute sécurité.

Le Baromètre des villes cyclables réalisé par la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) fin 2019, basé sur plus de 184 000 réponses, classe la Ville d'Obernai **en 5eme position du Grand Est et en 4eme position en Alsace. Ces résultats sont très encourageants et notre programme pour les mobilités douces améliorera encore ces classements.**

Question 1. Les motivations ; partagez-vous les motivations présentées par VélObernai pour la mise en place d'un plan vélo ? Quelles en sont l'importance et l'urgence ? N'hésitez pas à développer.

Grâce à deux plans vélo successifs produits et exécutés entre 2004 et 2020, la Communauté de Communes bénéficie d'un maillage complet de son territoire en itinéraires cyclables en site propre ou à usage mixte agricole-cyclable.

Les 25 km d'itinéraires cyclables sont utilisés tout au long de l'année par les habitants pour des déplacements utilitaires ou de loisirs mais également par des cyclotouristes.

Les itinéraires cyclables du Pays de Sainte Odile et des environs



Le cyclotourisme génère des retombées économiques en hausse chaque année.

Notre territoire est directement concerné par le développement du cyclotourisme, grâce à sa situation, à proximité de Strasbourg et de la frontière allemande et sur le tracé de l'EuroVelo 5 et de la Véloroute du Vignoble. Ces itinéraires, connectés aux territoires voisins, permettent également des déplacements quotidiens de nos concitoyens (ex : domicile-travail). Nous en observons de plus en plus.

Au niveau de l'intercommunalité nous faisons la promotion de ces itinéraires afin que nos populations locales les utilisent davantage.

La méthode « plan vélo » nous paraît tout à fait pertinente pour développer l'usage du vélo au quotidien. Les services de la Ville et de la Communauté de Communes travaillent activement sur ce sujet depuis plus de 24 mois.

Un premier volet du plan vélo de la Ville d'Obernai a été inscrit au budget 2020 :

- **Création d'un itinéraire piétons-cyclistes reliant la rue du Coteau à la rue de la Colline,**
- **Amélioration du cheminement vers l'Espace Aquatique L'O et le nouvel Hôpital, depuis la voie verte de l'Ehn à hauteur du collège Freppel.**

Dans le prochain mandat nous continuerons à développer les réseaux des pistes et itinéraires cyclables selon le plan ci-dessous :

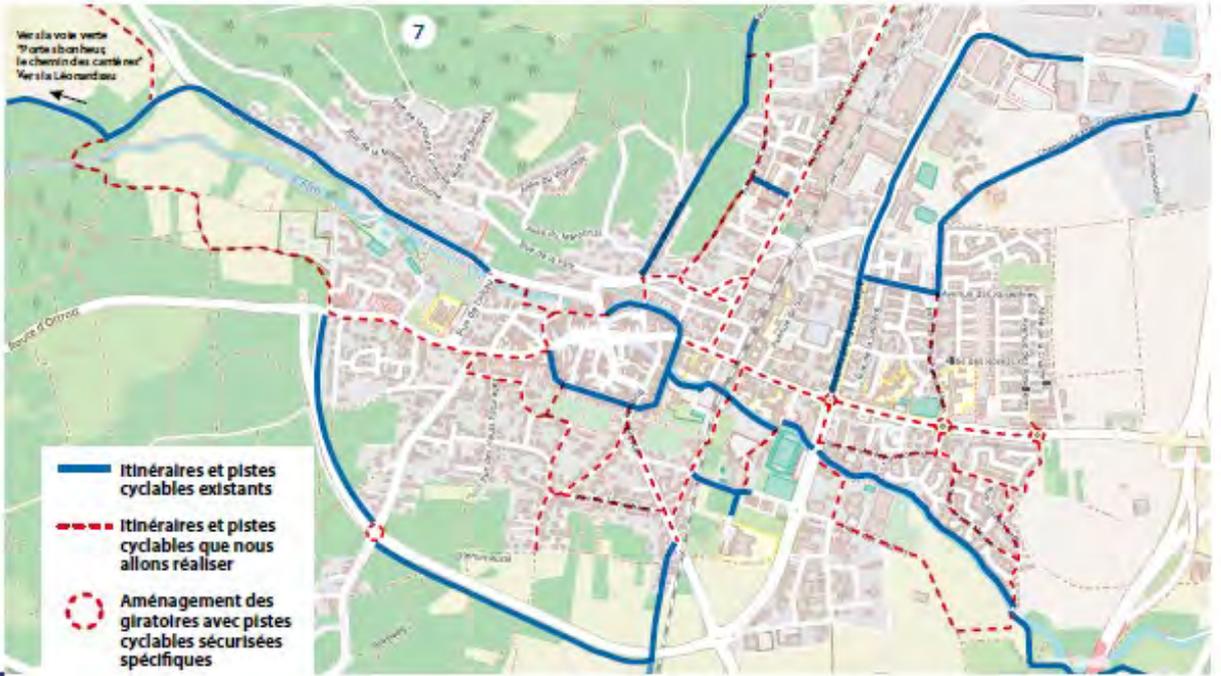
Accompagner vos besoins en mobilité



NOUS VOUS PROPOSONS :

1. Centre-ville piéton les samedis après-midi et dimanches du printemps à l'automne.
2. Agrandissement du Parking des Remparts: relocalisation du Skate-Park dans le périmètre des installations sportives.
3. Création de garages et d'abris à vélo sur les périmètres de stationnement.
4. Continuer à promouvoir les déplacements à vélo domicile-travail / domicile-école, grâce notamment aux "itinéraires malins".
5. Amélioration constante du réseau de Transport Public Urbain Pass'O et augmentation de l'offre de location de vélos.
6. Installation de 10 bornes complémentaires de recharge pour véhicules électriques (parking du Périscolaire Europe, parking Charles de Gaulle, parking des Remparts, parking de l'Altai, parkings à proximité des écoles et des équipements publics...)

7. Continuer à développer le réseau des pistes et itinéraires cyclables: ci-dessous le schéma de ce réseau qui sera mis en œuvre pour optimiser l'usage du vélo en toute sécurité.



10

Les aménagements des voiries intégreront des trottoirs sécurisés et des pistes cyclables en site propre (cf. schéma ci-dessous) :

Vous faciliter la vie au quotidien



STATIONNEMENT

Aujourd'hui, la Ville d'Obernai compte:

- 53 places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduites,
- 265 places de stationnement payant,
- 976 places de stationnement gratuit au cœur de ville ou à proximité.

8. Maintenir les interventions de la Police Municipale dans nos écoles (permis vélo, prévention routière...),

9. Les travaux de restauration du sentier et de l'escalier du "Trivelsmur" permettant d'accéder au Mont National depuis la route de Boersch sont en cours.

10. Continuer à remplacer les systèmes d'éclairage public par des LEDs.

11. Réfection complète des voiries et trottoirs (y compris les réseaux) avec des enrobés phoniques: rue de la Sablière, avenue des Champs Verts, rue du Général Leclerc, rue du Coteau, route de Boersch, rue Munsterling, rue de Sélestat, rue de la Montagne...

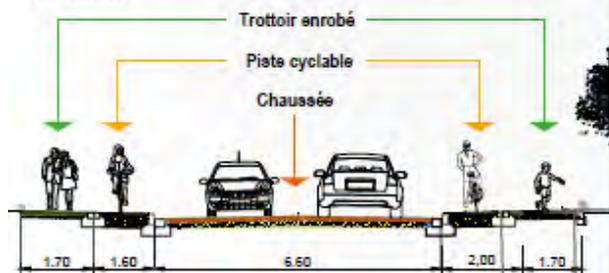
12. Notre dispositif de vidéo protection compte actuellement 20 caméras. Nous installerons 8 caméras complémentaires, dont 5 sur les périmètres des aires de jeux.



DES PROJETS DE CIRCULATION DOUCE

RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

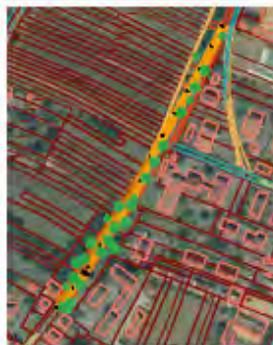
Comme nous l'avons fait pour le boulevard d'Europe, nous procéderons à la requalification complète de la rue du Général Leclerc, avec création de part et d'autre de la chaussée, de trottoirs sécurisés et de pistes cyclables en site propre. Ce projet sera étudié dès cette année avec les bureaux d'études pour une réalisation dans des délais impartis.



UN SENTIER DE PROMENADE ET L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU COTEAU

La rue du Coteau sera réaménagée avec mise en place de trottoirs, places de stationnement et nouvel éclairage.

Actuellement, un sentier relie la rue du Coteau à la rue de Pully. Nous proposons d'élargir ce sentier à 2,50 m pour en faire une vraie circulation douce (piétons, cyclistes...) permettant ainsi une liaison facile, rapide et sécurisée entre le secteur nord et le cœur de Ville.



Q2. Les propositions ; pour chacune des 12 propositions présentées par VéloObernai, pouvez-vous nous faire part de vos commentaires et de vos engagements ?

1. Adapter dès le début du mandat un plan vélo ambitieux, financé et concerté

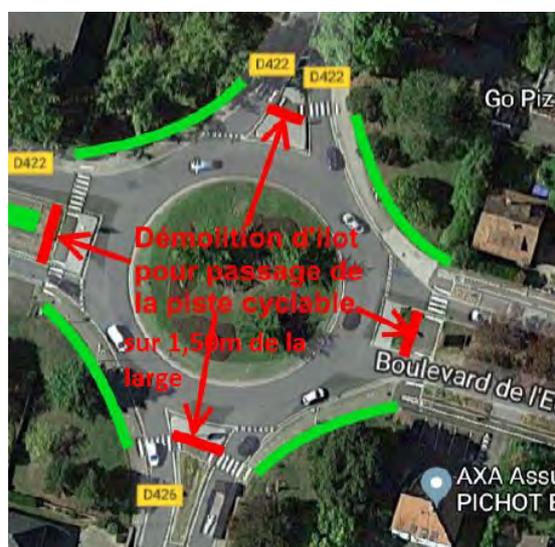
Nous allons adopter un plan vélo global incluant tous les acteurs publics concernés (Ville, CCPO, Département, Région...); il doit dans sa conception inclure tous les acteurs des transports de notre territoire.

Des études ont été menées sur notre territoire. Des zones ont été pré-étudiées et chiffrées. Ces études constituent la base du futur plan vélo du territoire pour la période 2020-2026.

Comme chaque année depuis 2004, des crédits d'investissement seront fléchés par la Ville et la Communauté de Communes au profit des circulations actives.

2. Sécuriser les ronds-points

Nous sécuriserons, pour l'usage du vélo, les giratoires de la Ville et notamment le giratoire de l'Europe qui permet le raccordement de la voie verte de l'Ehn au boulevard d'Europe. Ce projet, situé au carrefour de routes départementales, est à conduire en concertation avec le Conseil Départemental.



3. Sécuriser les grands axes

Il est tout à fait pertinent de sécuriser les grands axes et pour ce faire il y a lieu d'y associer le Département du Bas-Rhin gestionnaire des routes et force de propositions en matière d'aménagements cyclables.

Nous traiterons notamment les axes « Est RD426 » et la rue du Général Leclerc.

4. Toute la voirie secondaire en zone 30

La hiérarchisation des rues à 30 et des zone 30 est à finaliser et à rendre plus compréhensible et accepté par les véhicules motorisés.

5. Tout le centre-ville en zone de rencontre

La Ville d'Obernai et la CCPO ont conduit ensemble durant ce mandat le chantier des rues Baegert et Dietrich, ces rues sont un modèle d'aménagement pour tout le centre-ville d'Obernai. Aujourd'hui dans ce secteur, la voiture est tenue de rouler au pas ce qui permet une circulation douce des vélos sur la chaussée, les piétons eux peuvent évoluer sur des trottoirs spacieux et accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec des enfants en bas âge. La programmation réseaux voiries de la Ville et de la CCPO inclura dans ce mandat des opérations d'aménagement de chaussée au centre-ville.

Des aménagements seront nécessaires rue du Marché pour améliorer la circulation des flux. Le passage de cyclistes pourrait être réglementé à certains heures.

Des zones de rencontre seront étudiées à proximités des écoles élémentaires et maternelles.

LE RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DU CENTRE-VILLE



À l'instar des rues Dietrich et Baegert, dont le réaménagement complet a permis de donner un nouveau visage au centre-ville, nous proposons un projet pluriannuel de reformatage du centre-ville.

Une large concertation publique sera menée comme nous l'avons fait avec les riverains de la rue Baegert et de la rue Dietrich.



Nous projetons la réalisation de ces aménagements tronçon par tronçon, avec renouvellement des réseaux pour sécuriser au maximum les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes :

- la rue de Sélestat,
- la rue du Général Gouraud,
- la rue Sainte Odile,
- la rue du Chanoine Gyss,
- la Place et la rue du Marché.

6. Des doubles sens cyclables systématiques

Les ruelles étroites du centre-ville médiéval ne permettent pas de systématiser les rues en double sens cyclable. **Mais la réalisation de rues en double sens cyclable sera étudiée notamment dans le secteur de la gare.**

7. Des trottoirs accueillants et accessibles

La mise en accessibilité des trottoirs se poursuivra lors des travaux de voirie à l'exemple des rues Baegert et Dietrich. **Le stationnement sur trottoirs est interdit et la Ville mettra tout en œuvre pour faire cesser ces stationnements.**

La mise en accessibilité du transport urbain Pass'O sera finalisé pour les arrêts prioritaires. Il en va de même de la mise en accessibilité de la gare (programmée en 2020 et 2021 par la SNCF et la Ville) et des arrêts bus du réseau interurbain Fluo67 (programmé par la Ville en 2021).

Des actions seront nécessaires pour rendre le trottoir de la Route de Boersch aux piétons et aux cyclistes. Cet itinéraire vélo est un axe structurant pour accéder d'Obernai à la voie verte. Il permet aussi quotidiennement à des actifs de se rendre à Obernai et l'été des familles l'empruntent pour rejoindre la piscine plein air. **Nous ferons : des ajouts d'arceaux à vélo, la promotion de la desserte de la piscine par le Pass'O, des ajouts de places de stationnement, la verbalisation du stationnement sauvage...**

8. Des stationnements vélos sécurisés

Après avoir déployé plus de 150 arceaux à vélos dans des endroits stratégiques de la Ville d'Obernai et suivant les préconisations des études menées ces 24 derniers mois, nous incluons au plan vélo des arceaux complémentaires, des abris vélo couverts (comme devant L'O) et du stationnement sécurisé (box ou garage à vélo) pour répondre à une demande de cyclotouristes (vélo avec bagage) et d'habitants ou d'actifs se déplaçant en VAE.

9. Une maison du vélo

Nous avons la chance de disposer sur notre territoire de plusieurs acteurs du vélo (vélocistes, clubs sportifs et de cyclisme loisir, l'association VéLObernai, l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes, la Police Municipale, ...) qui fonctionnent en partenariat.

Nous souhaitons aussi faire appel à des prestataires professionnels et agréés pour mettre en place le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » qui vise à généraliser l'apprentissage du vélo pour une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Et ceci en complément des actions de prévention routière conduites dans les écoles par la Police Municipale.

Nous réaménagerons le bâtiment historique du Centre Equestre. Sur ce site nous proposerons :

- Des locaux pour toutes les Associations Cyclistes et au Club Vosgien,
- Un espace spécifique pour le vélo.

REQUALIFICATION COMPLÈTE DU SITE DU CENTRE ÉQUESTRE



- Le centre équestre a permis, jusqu'au printemps 2018, à plusieurs générations de cavalier(e)s de pratiquer l'équitation et de s'adonner à leur passion. Malheureusement, malgré les investissements réguliers d'entretien et d'équipements financés par la Ville d'Obernai et la subvention annuelle versée à l'association, depuis sa création, la situation financière de l'association s'est dégradée ces dernières années et une liquidation judiciaire a été prononcée. La présence d'amiante ayant été relevée dans la toiture du manège, les activités équestres ne pourront plus y être organisées.
- Au cours des dernières années, la Ville d'Obernai a acquis une emprise foncière de 3 hectares dans le secteur du Buhl: nous étudierons tout projet pour envisager à nouveau des activités équestres sur notre territoire.

Schéma d'aménagement du périmètre de ce site de 114 ares, propriété de la Ville d'Obernai, qui sera proposé à la concertation des habitants et qui comprend :

Nouveau parc de jeux type «Paradis des Enfants»

Réfection des 5 courts en terre battue avec remplacement des grillages.

Transformation du paddock en parc végétalisé (plantation d'arbres, arbustes et vivaces)

Création d'une circulation douce (PMR, piétons et cyclistes) menant jusqu'à la rue de Berlin, devant le VVF (emprise existante).

Réalisation d'un parking végétalisé d'environ 60 places de stationnement nécessaires pour le quartier des Consuls, le Tennis Club et la Piscine Plein Air.

Mise en valeur du bâtiment historique :

- Transformation en locaux pour les associations (Club Vosgien, CAO Cyclotourisme, Team Obernai Cycliste...)
- Création d'un garage à vélos,
- Création d'un bloc WC public autonettoyant.

Création d'une prairie fleurie avec plantation d'arbres devant le château de Hell.

Installation d'une zone d'agrs pour adultes.



5

10. Pédagogie

En moins d'un an, nous avons subventionné l'achat de plus de 300 vélos neufs sur notre territoire. Nous poursuivrons les aides à l'achat de vélos neufs dès l'âge de 10 ans.

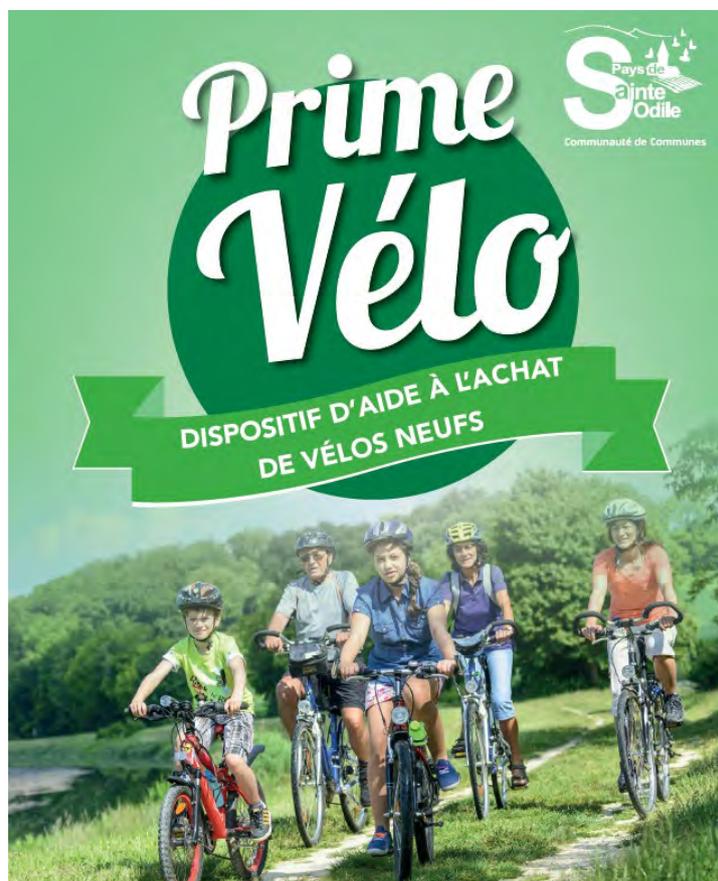
Nous participerons à la promotion de la bourse aux vélos organisée par le CAO Section Cyclo.

Nous poursuivrons les interventions en milieux scolaires et nous nous inscrirons dans le dispositif national « Savoir Rouler à Vélo ».

Nous étendrons le challenge « J'y vais à vélo » à l'ensemble de la Communauté de Communes, en encourageant les entreprises et les écoles à y participer.

Nous proposerons des « itinéraires malins » pour se rendre à l'école à vélo :

- Aménagement des itinéraires,
- Flyers remis aux élèves,
- Fléchage temporaire,
- Ces actions seront conduites en partenariat avec les directeurs d'école et l'association VéloBernai.



11. Evènements

Tous les évènements portant sur la promotion du vélo sur notre territoire et s'inscrivant dans notre plan vélo seront soutenus.

La fête du vélo portée par la CCPO est un temps fort pour fédérer les acteurs locaux du vélo et développer la culture vélo sur notre territoire. Les partenaires associatifs apportent un appui logistique et peuvent proposer des initiatives pour renforcer l'animation et diversifier les parcours vélo.

Nous poursuivrons également nos participations actives à la Fête du Printemps et à BiObernai.

12. Imaginer des solutions pour les visiteurs

Les visiteurs et les touristes bénéficient déjà de parkings gratuits (Rempart / Altau), permettant un accès facile au centre-ville à pied. **La visite d'Obernai est fortement recommandée à pied, il est ainsi possible de découvrir en détail son riche patrimoine et participer aux nombreuses visites guidées pédestres.**

L'offre du « petit Train touristique » complète la découverte d'Obernai et permet un accès collectif au Mont National évitant ainsi un engorgement de véhicules sur ce site panoramique.

Pour les cyclotouristes les actions suivantes seront renforcées :

- **En amont de leur visite ils trouveront sur le site de l'Office de Tourisme les multiples possibilités de découverte du territoire à vélo ; les offres de location privées et publiques de vélos ;**
- **Durant leur séjour, ils emprunteront les circuits vélos jalonnés et ils bénéficieront des renforcements d'arceaux et d'abris sécurisés ; de nouveaux aménagements seront déployés le long du réseau intercommunal, type « aire de repos » avec des agréments et des « stations vélo » (petit outillage et pompes).**
- **La charte nationale « Accueil Vélo » continue à être déployée auprès des socio-professionnels du tourisme.**

Par ailleurs, les visiteurs peuvent utiliser les transports en commun pour se rendre sur notre territoire :

- **La gare d'Obernai est déjà une porte d'entrée significative, le ligne TER étant reliée au TGV Est ainsi qu'à l'aéroport d'Entzheim.**
- **Le réseau FluO67 relie Strasbourg à Obernai et dessert le Mont Saint Odile et le Champ du Feu.**
- **Le Pass'O permet la circulation au sein d'Obernai notamment depuis le Camping et le VVF.**

Q3. Quelle ambition ?

1. Parmi les nombreux sujets que vous allez devoir traiter à la Mairie d'Obernai, quelle est l'importance du plan vélo ?

« Accompagner vos besoins en mobilité et vous faciliter la vie au quotidien » est une thématique majeure abordée dans notre programme !

2. Quels sont vos objectifs concernant la pratique du vélo à Obernai en 2025 en termes d'indicateurs mesurables ?

Notre programme sera réalisé entièrement dans ce mandat municipal.

A l'instar du nombre de km de réseaux ou de voirie présents sur notre territoire, il est opportun de suivre la comptabilisation du nombre de mètres linéaires d'itinéraires cyclables à Obernai (nous comptons 25 km à l'intercommunalité).

Mais il y a lieu également de mesurer :

- Le nombre d'arceaux et d'abris à vélo,
- Le nombre de primes vélo octroyées,
- La fréquentation à nos animations vélo,
- Le nombre de participants aux différents défis,
- Le nombre d'enfants formés à la prévention routière et à la pratique sécurisée du vélo,
- Nos résultats aux futurs baromètres des villes cyclables de la FUB.

Q4. Votre vision pour Obernai 2025

1. Comment imaginez-vous les déplacements à Obernai en 2025 ?
2. Quels changements pouvons-nous en attendre sur notre vie quotidienne ?

Grâce à l'ensemble de nos actions (travaux, aménagements, animation, sensibilisation), à celles de nos associations « vélos », nous pensons que la pratique des circulations douces s'accroîtra significativement et la place de la voiture diminuera.

NOS OBJECTIFS AUTOUR DES CIRCULATIONS ACTIVES :

ENVIRONNEMENT – QUALITE DE VIE A OBERNAI – SANTE – RESPECT DE LA PLANETE – PARTAGE DES ESPACES PUBLICS ENTRE LES USAGERS – SECURITE – CONVIVIALITE – MOINS DE BRUIT

Annexe : notre programme complet



Une équipe compétente et enthousiaste s'engage

Chers Habitants
d'Obernai,

Dimanche 15 mars prochain, auront lieu les élections municipales dans toutes les communes de France. Cette élection est très importante pour votre vie quotidienne. Par votre vote, vous désignerez les femmes et les hommes qui siégeront au Conseil Municipal d'Obernai pour une période de 6 ans, de 2020 à 2026. 13 élu(e)s siégeront pour la même période à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

Notre liste est composée de 33 personnes compétentes et enthousiastes :

- 16 conseillères et conseillers municipaux sortant(e)s,
- 17 nouvelles personnes candidates.

qui s'engagent avec cœur et passion au service d'Obernai et des Terres de Sainte Odile.



Au-delà de leur vie personnelle et professionnelle, 24 d'entre elles sont engagées dans une ou plusieurs associations obernoises, contribuant ainsi à la vitalité d'Obernai.

Les réglementations en vigueur et les normes en tous genres nécessitent de conjuguer compétence, expérience, courage et ténacité pour porter des projets et défendre en toutes circonstances l'intérêt général de tous les habitants.

Vous trouverez dans ce document, les grandes lignes de notre projet pour Obernai tenant compte de vos nombreuses propositions et suggestions.

Nous aurons plaisir à vous accueillir lors de nos réunions d'échange et d'information prochainement.



avec
Bernard Fischer

Maire sortant
Docteur en Pharmacie

À NOTER :

**Bureaux de vote
ouverts le 15 mars
de 8 h à 18 h**

**Pensez au vote par
procuration
(si vous êtes absent)**

*Fusez ensemble, poursuivons notre action
au service de notre belle Ville d'Obernai
Cordialement Bernard Fischer*

RÉUNIONS PUBLIQUES :

DATES	HORAIRE	LIEUX
JEUDI 5 MARS	20 h	Périscolaire Europe
MARDI 10 MARS		Hôtel de Ville - Salle Renaissance
MERCREDI 11 MARS		Centre Arthur Rimbaud
JEUDI 12 MARS		Périscolaire Europe
VENDREDI 13 MARS		Hôtel de Ville - Salle Renaissance



La Ville d'Obernai, d'hier à aujourd'hui

La Ville d'Obernai a connu dans la seconde partie du 20^{ème} siècle, un essor économique conséquent tout en préservant son environnement. Nous tenons à rendre hommage aux municipalités successives présidées par le **Dr Marcel Gillmann (30 ans)**, **M. Hubert Eck (6 ans)**, **M. René Dubs (2 ans)** et le **Dr Hugues Hartleyb (18 ans)**. La réalisation du pôle industriel nord, avec l'installation de grandes entreprises de renom international, a changé le cours de l'histoire de notre belle ville.



1. Prospérité économique et qualité de vie: Obernai compte aujourd'hui 11 300 habitants et offre 8 940 emplois. Le taux de chômage y est inférieur à 5 % et certaines offres d'emploi ne sont pas pourvues à ce jour.

Évolution des deux dernières décennies :

- Résorption de la friche industrielle de la Seita avec l'installation du pôle commercial boulevard d'Europe,
- Extension du Parc d'Activités du Thal,
- Création du Parc d'Activités Intercommunal Nord,
- Résorption de la friche industrielle@ ZHI avec l'installation de nouveaux commerces de proximité, services, activités et logements,
- Résorption de l'ancien site du Match avec **création d'un parking en silo de 208 places**, de nouveaux commerces, de logements et une promenade le long des berges de l'Ehn (en cours),
- Création d'une résidence seniors à la place de l'ancienne école Capucinière avec stationnement souterrain (en cours).



2. Création de l'éco-quartier des Roselières :

Obernai est une ville particulièrement attractive, très prisée par des personnes et des familles qui souhaitent s'y installer. La réalisation ces 15 dernières années de cet éco-quartier, a permis de répondre en partie aux besoins en logements (maisons individuelles, maisons d'habitat intermédiaire, copropriétés collectives, logements sociaux et accès à la propriété). Nous y avons également construit la Gendarmerie, le Pôle Petite Enfance (Pré'O) et un hôtel d'entreprises avec commerces de proximité et services.

3. Réalisation des équipements et infrastructures répondant aux besoins de nos habitants et à l'évolution démographique de notre ville.

Ces dernières années, nous avons réalisé les équipements nécessaires à l'ensemble de notre population afin d'assurer une offre de qualité en matière d'éducation, d'activités ludiques, sportives et à rayonnement culturel, et des services indispensables aux familles.

- Transport public urbain Pass'O (90 000 usagers par an),
- Espace aquatique L'O (300 000 usagers par an),
- École de Musique, de Danse et de Dessin (550 élèves) et Maison des Associations,
- Construction du nouveau Pôle Petite Enfance Le Pré'O,
- Réalisation de la déchèterie,
- Construction de la station d'épuration des eaux usées à Meistratzheim,
- Réhabilitation complète de la Piscine Plein Air et des équipements tennistiques,
- Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement,
- Aménagement de voiries, espaces publics et rénovation de l'éclairage public (LED)
- Création de 3 structures périscolaires (Parc, Freppel et Europe) d'une capacité de 300 places,
- Création de 2 city-stades,
- Création de pistes et itinéraires cyclables,
- Mise en place d'abris et arceaux à vélos.

**3 groupes scolaires, 2 collèges, 3 lycées
-> 3 920 élèves scolarisés.**

4. Offres commerciales, tertiaires et services

La commercialité du Cœur de ville, du Centre Hermès, du Galion et du Suffren, conjuguée aux offres de moyenne et grande distribution du Parc d'Activités Sud, du Boulevard d'Europe et de la rue du Maréchal Koenig, permet aux habitants d'Obernai de bénéficier d'une offre commerciale optimale. La tenue d'un marché hebdomadaire le jeudi matin complète encore cette offre.



5. Qualité de vie et environnement

Grâce au PLU voté à l'unanimité en 2007 et aux actions menées par la municipalité, nous avons maîtrisé le développement de notre ville en préservant :

- les collines sèches du Mont National,
- le périmètre complet du Clos Sainte Odile,
- la ceinture sud le long de la route de contournement,
- le secteur de la Haul essentiellement planté en vignes,
- l'Est de la ville en délimitant les zones constructibles au périmètre du quartier Europe sud et de l'éco-quartier des Roselières.

Merci aux agents de la Ville d'Obernai qui entretiennent tout au long de l'année les espaces publics et les parcs municipaux, et qui réalisent le fleurissement afin d'embellir notre cadre de vie.



Nos projets d'aménagements pour un Cadre de Vie agréable

PLACE D'EUROPE / CENTRE HERMÈS - TOUR DES BOSQUETS

Ce schéma d'aménagement sera proposé pour concertation à tous les habitants du quartier Europe.
Les propositions d'aménagement comprennent :

Aménagement du périmètre des Bosquets et du Centre Hermès, comme nous l'avions déjà proposé en 2015 : le coût de cet aménagement était déjà budgétisé > nous souhaitons réaliser ce projet.

Embellissement de ce périmètre avec création d'un **parking végétalisé**, abri à vélo et nouvel éclairage public.

Requalification complète du périmètre de stationnement devant le Centre Hermès, avec **parking végétalisé** et mise en valeur du Centre Commercial.

Création d'un **parking végétalisé** de 25 places avec la copropriété Hermès et l'ACTO



Création d'une nouvelle **aire de jeux** ludique sur sol souple et d'un espace pour les parents.

Réalisation d'un **parc ombragé** avec plantation d'arbres et arbustes : lieu de rencontre intergénérationnel.

Implantation d'une caméra de vidéoprotection.

Création d'un **city stade** avec grillage végétalisé.

REQUALIFICATION COMPLÈTE DU SITE DU CENTRE ÉQUESTRE



Le centre équestre a permis, jusqu'au printemps 2018, à plusieurs générations de cavalier(e)s de pratiquer l'équitation et de s'adonner à leur passion. Malheureusement, malgré les investissements réguliers d'entretien et d'équipements financés par la Ville d'Obernai et la subvention annuelle versée à l'association, depuis sa création, la situation financière de l'association s'est dégradée ces dernières années et une liquidation judiciaire a été prononcée. La présence d'amiante ayant été relevée dans la toiture du manège, les activités équestres ne pourront plus y être organisées.

Au cours des dernières années, la Ville d'Obernai a acquis une emprise foncière de 3 hectares dans le secteur du Buhl : nous étudions tout projet pour envisager à nouveau des activités équestres sur notre territoire.

Schéma d'aménagement du périmètre de ce site de 114 ares, propriété de la Ville d'Obernai, qui sera proposé à la concertation des habitants et qui comprend :

Nouveau **parc de jeux** type «Paradis des Enfants»

Réfection des 5 courts en terre battue avec remplacement des grillages.

Transformation du paddock en **parc végétalisé** (plantation d'arbres, arbustes et vivaces)

Création d'une **circulation douce** (PMR, piétons et cyclistes) menant jusqu'à la rue de Berlin, devant le VVF (emprise existante).

Réalisation d'un **parking végétalisé** d'environ 60 places de stationnement nécessaires pour le quartier des Consuls, le Tennis Club et la Piscine Plein Air.

Mise en valeur du bâtiment historique :

- Transformation en locaux pour les associations (Club Vosgien, CAO Cyclotourisme, Team Obernai Cycliste...)
- Création d'un garage à vélos,
- Création d'un bloc WC public autonettoyant.

Création d'une **prairie fleurie** avec plantation d'arbres devant le château de Hell.

Installation d'une **zone d'agès** pour adultes.



Nos projets d'aménagements pour un Cadre de Vie agréable

DE NOUVELLES AIRES DE JEUX : DE VRAIS PARCS DE LOISIRS

Les aires de jeux actuelles (Parc de Hell, Place d'Europe, Europe Sud, Roselières) seront entièrement transformées en nouveaux parcs de jeux pour enfants :

- mise en place de sols souples,
- choix des agrès avec les membres du Conseil municipal des Enfants,
- mise en place d'une aire d'agrément pour les parents,
- sécurisation par grillage végétalisé tout autour,
- WC autonettoyant et point bébé,
- mise en place d'une caméra de vidéoprotection.



Après démontage des agrès actuels, nous proposerons d'en faire don à des petites communes locales qui n'ont pas les moyens financiers d'investir dans des aires de jeux.



LA CAPUCINIÈRE : 40 LOGEMENTS POUR LES SENIORS, SQUARE, PARKINGS PUBLIC ET SOUTERRAIN

La Ville d'Obernai a rédigé un cahier des charges en 2018 pour fixer les objectifs de requalification du site de l'ancienne école désaffectée La Capucinière, à savoir :

- la construction de 40 logements adaptés pour que les personnes et les familles puissent y résider le plus longtemps possible en vieillissant,
- la réalisation en souterrain d'un parking de 107 places de stationnement pour répondre aux besoins des habitants du Faubourg (Vorstadt), dont le nombre de stationnements est insuffisant (nombreuses réservations à ce jour);
 - l'aménagement d'un square avec plantation d'arbres et de végétaux,
 - la mise en valeur de la chapelle et création d'une aire de stationnement aérien complémentaire.

Nous avons travaillé pendant 18 mois avec l'Architecte des Bâtiments de France pour élaborer ce projet avec le constructeur. Ce projet de qualité répond aux :

- souhaits exprimés par la municipalité,
- demandes et exigences énoncées par l'Architecte des Bâtiments de France,
- besoins en logements et en stationnement résidentiel dans le quartier du Faubourg.



AVENUE DE GAIL : 25 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX



La SEM Obernai Habitat est propriétaire de 731 logements sociaux et de 452 garages. Le chantier de construction de 25 nouveaux logements sociaux et d'un parking souterrain de 40 places a commencé. D'autre part, Obernai Habitat réalise actuellement des travaux

de mise aux normes et d'isolation de 180 logements, Place d'Europe, pour un montant de 3 M€ de travaux.

Nous construirons de nouveaux logements sociaux dans les années à venir.

LE RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DU CENTRE-VILLE



À l'instar des rues Dietrich et Baegert, dont le réaménagement complet a permis de donner un nouveau visage au centre-ville, nous proposons un projet pluriannuel de reformatage du centre-ville.

Une large concertation publique sera menée comme nous l'avons fait avec les riverains de la rue Baegert et de la rue Dietrich.



Nous projetons la réalisation de ces aménagements tronçon par tronçon, avec renouvellement des réseaux pour sécuriser au maximum les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes :

- la rue de Sélestat,
- la rue du Général Gouraud,
- la rue Sainte Odile,
- la rue du Chanoine Gyss,
- la Place et la rue du Marché.

REQUALIFICATION COMPLÈTE DU SITE DE L'ANCIEN SUPERMARCHÉ MATCH

Nous travaillons depuis 3 ans avec les constructeurs-aménageurs propriétaires de ce site, avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France et des Monuments Historiques. **Les travaux ont commencé: le parking ouvrage (silo à voitures et à vélos) sera opérationnel fin 2020.**



LES AXES FORTS DU PROJET :

1. Construction d'une passerelle piétonne de franchissement de l'Ehn.
2. Aménagement d'une promenade en bord des berges de l'Ehn avec des espaces naturels réaménagés,
3. Création d'un nouveau square public,
4. Création d'un supermarché avec produits bio/frais,
5. Création d'un parking public de 208 places sur 4 niveaux avec un grand garage à vélos et 265 places de stationnement en souterrain.
6. La Ville réaménagera l'emprise du Rempart historique Monseigneur Caspar avec un espace urbain entièrement végétalisé.



Le développement durable nous concerne tous !

Le rapport Brundtland en 1987 définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

ENCOURAGEMENT À LA PLANTATION D'ARBRES, ARBUSTES ET VIVACES

- La Ville d'Obernai a planté plus de **750 arbres et arbustes** au cours des 12 dernières années. Nous augmenterons les plantations d'arbres sur tout le périmètre urbain (partout où cela est possible). Nous proposerons, dès ce printemps, la mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile d'un **dispositif de soutien financier à hauteur de 20 % pour toute plantation d'arbres ou d'arbustes dans les propriétés privées, les copropriétés et les entreprises**. Bien entendu, les circuits courts et les producteurs locaux devront être privilégiés. Les essences devront être "régionales" et résistantes aux périodes de fortes chaleurs.
- **Merci à nos arboriculteurs qui réalisent des journées pédagogiques de plantation, d'entretien et taille des arbres.**
- **Merci à tous les habitants d'Obernai qui participent à la propreté et au fleurissement de notre Ville.**



NICHOIRS À OISEAUX

Les services techniques de la Ville ont procédé à la réalisation et à l'installation de 20 nichoirs à mésanges (oiseau prédateur de la chenille processionnaire) en 2019. Nous allons démultiplier la mise en place de nichoirs pour les mésanges, les sittelles, les moineaux, les passereaux dans les parcs.



JOURNÉES CITOYENNES NATURE-NETTOYAGE

La Ville d'Obernai organise au printemps de chaque année, une journée nettoyage de l'ensemble du ban communal à laquelle sont invités tous les habitants.

Dorénavant, nous organiserons **2 journées citoyennes** par an pour procéder au nettoyage de nos espaces urbains et des alentours d'Obernai.



Un nouveau marché Bio à Obernai le samedi matin dès ce printemps !

Depuis 1301, le marché hebdomadaire du jeudi matin (à présent merveilleusement situé sur les remparts Foch et Joffre) présente une offre commerciale complémentaire particulièrement prisée et appréciée. Dès ce printemps, nous mettrons en place un marché Bio le samedi matin : nous avons travaillé avec une quinzaine de producteurs Bio locaux, qui y proposeront la gamme complète de leurs produits (fruits, légumes, fromages, produits laitiers, miels, viandes...).

Ainsi, tous les amateurs de produits Bio et les personnes ne pouvant se rendre au marché le jeudi matin, pourront bénéficier de cette nouvelle offre de produits frais et de qualité.



Promotion de l'agriculture, du maraîchage, de la polyculture et de l'apiculture BIO : respect de notre terre nourricière et alimentation de qualité

Les cantines de nos collèges, lycées et structures périscolaires, proposent des repas de qualité aux élèves, privilégiant considérablement **les produits Bio et les circuits courts de production** : ces efforts seront accentués pour atteindre le **100 % Bio** le plus rapidement possible dans toutes nos cantines.



CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

Dans la Zone d'Activités Sud, la Ville d'Obernai a mis en place 52 jardins familiaux très appréciés par les locataires qui y produisent leurs fruits et légumes.

Sur la parcelle en face de ces jardins, nous allons réaliser un jardin partagé sur une surface d'environ 1 hectare.

Nous avons commencé à travailler à cet important projet avec un agriculteur bio local, le président des apiculteurs et un enseignant spécialisé du Lycée Agricole. Tout habitant qui le souhaite, pourra devenir membre de ce jardin, géré par la Ville d'Obernai, et pourra ainsi bénéficier de fruits et de légumes gratuitement, au prorata du temps qu'elle y aura consacré pour la culture et l'entretien.

Un agent municipal spécialisé sera affecté à la gestion directe de ce jardin de manière permanente.

PROPRETÉ : DES GESTES CITOYENS

Merci aux agents du Pôle Logistique et Technique ainsi qu'à tous les citoyens vertueux, qui participent à l'entretien et au nettoyage des espaces publics. Nous allons remplacer les 267 poubelles par des **corbeilles à tri sélectif** permettant d'inclure la collecte de ces déchets ainsi triés, aux filières présentes à la déchèterie.

73 distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines sont en place dans tous les quartiers d'Obernai depuis 2004. Certains de ces distributeurs seront remplacés prochainement.



Accompagner vos besoins en mobilité et vous faciliter la vie au quotidien

Nous avons développé de nombreux services (Pass'O, Vél'O ...) pour répondre à vos besoins en mobilité. Nous continuerons à développer toutes les politiques en faveur des déplacements à pied et de l'usage du vélo en toute sécurité.

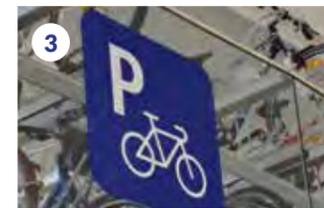
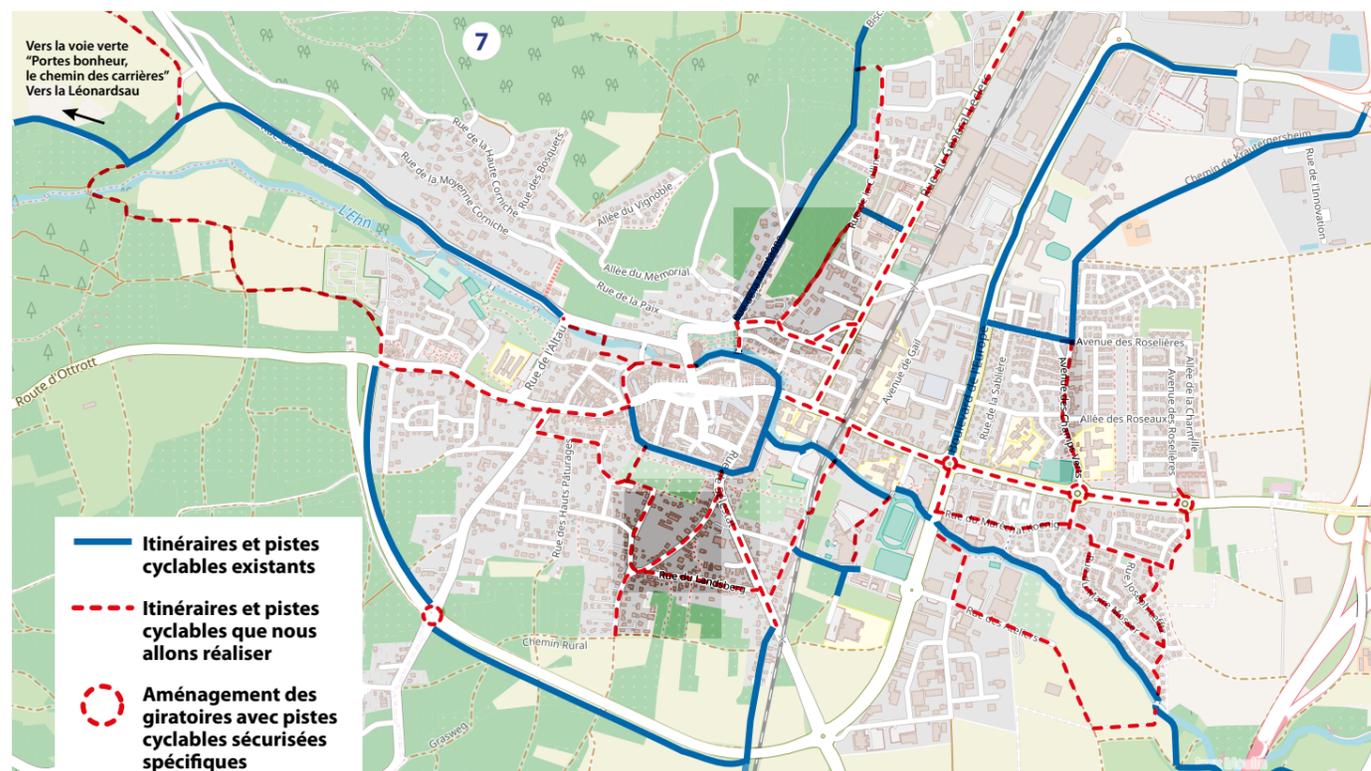


NOUS VOUS PROPOSONS :

1. Centre-ville piéton les samedis après-midi et dimanches du printemps à l'automne.
2. Agrandissement du Parking des Remparts : relocalisation du Skate-Park dans le périmètre des installations sportives.
3. Création de garages et d'abris à vélo sur les périmètres de stationnement.
4. Continuer à promouvoir les déplacements à vélo domicile-travail / domicile-école, grâce notamment aux "itinéraires malins".
5. Amélioration constante du réseau de Transport Public Urbain Pass'O et augmentation de l'offre de location de vélos.
6. Installation de 10 bornes complémentaires de recharge pour véhicules électriques (parking du Périscolaire Europe, parking Charles de Gaulle, parking des Remparts, parking de l'Altai, parkings à proximité des écoles et des équipements publics...)



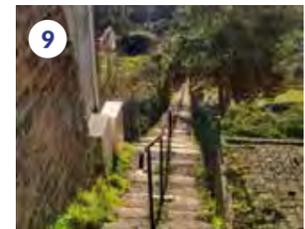
7. Continuer à développer le réseau des pistes et itinéraires cyclables : ci-dessous le schéma de ce réseau qui sera mis en œuvre pour optimiser l'usage du vélo en toute sécurité.



STATIONNEMENT

Aujourd'hui, la Ville d'Obernai compte :

- 53 places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduites,
- 265 places de stationnement payant,
- 976 places de stationnement gratuit au cœur de ville ou à proximité.



8. Maintenir les interventions de la Police Municipale dans nos écoles (permis vélo, prévention routière...),

9. Les travaux de restauration du sentier et de l'escalier du "Trivelsmur" permettant d'accéder au Mont National depuis la route de Boersch sont en cours.

10. Continuer à remplacer les systèmes d'éclairage public par des LEDS.

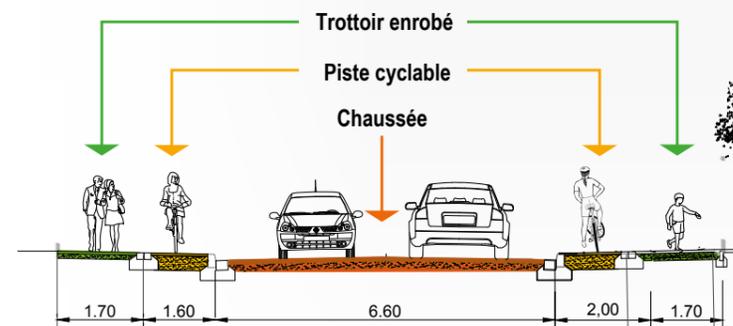
11. Réfection complète des voiries et trottoirs (y compris les réseaux) avec des enrobés phoniques : rue de la Sablière, avenue des Champs Verts, rue du Général Leclerc, rue du Coteau, route de Boersch, rue Munsterling, rue de Sélestat, rue de la Montagne...

12. Notre dispositif de vidéo protection compte actuellement 20 caméras. Nous installerons 8 caméras complémentaires, dont 5 sur les périmètres des aires de jeux.

DES PROJETS DE CIRCULATION DOUCE

RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Comme nous l'avons fait pour le boulevard d'Europe, nous procéderons à la requalification complète de la rue du Général Leclerc, avec création de part et d'autre de la chaussée, de trottoirs sécurisés et de pistes cyclables en site propre. Ce projet sera étudié dès cette année avec les bureaux d'études pour une réalisation dans des délais impartis.



UN SENTIER DE PROMENADE ET L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU COTEAU

La rue du Coteau sera réaménagée avec mise en place de trottoirs, places de stationnement et nouvel éclairage.

Actuellement, un sentier relie la rue du Coteau à la rue de Pully. Nous proposons d'élargir ce sentier à 2,50 m pour en faire une vraie circulation douce (piétons, cyclistes...) permettant ainsi une liaison facile, rapide et sécurisée entre le secteur nord et le cœur de Ville.



Respect de l'environnement, mobilisation contre le réchauffement climatique et diminution des gaz à effet de serre

L'éminent vulcanologue Haroun Tazieff a été l'un des premiers scientifiques à alerter l'opinion mondiale en 1979 sur le réchauffement climatique et la nécessité impérieuse de diminuer les gaz à effets de serre. L'astrophysicien Hubert Reeves a fortement interpellé la communauté internationale sur ces enjeux dans les années 1990. Pour combattre le réchauffement climatique, il est essentiel que les dirigeants de la planète et les gouvernements au pouvoir accentuent toutes les politiques pour qu'elles soient à la hauteur des enjeux. Mais il est également nécessaire et impérieux que nous nous mobilisions toutes et tous et que nous agissions au quotidien. Depuis 20 ans, nous avons développé de nombreuses politiques publiques (Ville d'Obernai et Communauté de Communes) : nous allons les amplifier et les intensifier.

PROTECTION LA NAPPE PHRÉATIQUE DE LA PLAINE DU RHIN (LONGUEUR 300 KM – LARGEUR 35 KM)

Nous y puisons une partie de l'eau potable en complément de celle produite par les 8 sources captées dans nos collines sous-vosgiennes. 1,8 million de m³ d'eau potable sont distribués dans le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Saint Odile (Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai).

Dès 2005, nous avons mis en place un dispositif de subventions aux exploitants agricoles pour la mise en place de CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates) puis de sous-semis, afin de métaboliser les nitrates en amont et de réduire considérablement les impacts de pollution sur la nappe phréatique.

Nous amplifierons encore ce travail avec les agriculteurs de notre territoire pour assurer la qualité de notre eau potable à long terme. Nous accentuerons les processus de protection des périmètres de captage d'eau potable dans nos collines sous-vosgiennes.

EAU POTABLE

Notre eau potable provient des 8 sources captées (Klingenthal, Saint-Nabor et Bernardswiller), du forage de Krautergersheim sur la nappe phréatique et d'un forage à Hindisheim. Suite à nos politiques d'incitation mises en place il y a plusieurs années par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, la consommation d'eau potable diminue légèrement chaque année: *Merci à vous tous, habitants d'Obernai, qui contribuez à la baisse de la consommation de l'eau potable chaque année.*

Les longueurs de réseaux à Obernai :

- Eau potable: 70 km de réseau intramuros
- Assainissement: 58 km eaux usées ; 14 km pluvial intramuros,
- 4628 avaloirs et regards d'assainissement.

PROTECTION DE NOTRE FORÊT

Les communes de Bernardswiller et d'Obernai sont propriétaires d'un massif forestier de 2130 hectares. Notre forêt est composée de 64 % de résineux (sapins, épicéas, pins...) et de 36 % de feuillus (chênes et hêtres).

Elle constitue un patrimoine précieux et représente un vrai poumon vert que nous continuerons à préserver et à gérer de manière optimale.

BAISSE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

En 10 ans, la Ville d'Obernai a diminué de 23 % la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux en investissant dans des chaudières performantes et en développant des procédures d'isolation: nous continuerons ces efforts. Nous prévoyons la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur plusieurs bâtiments.

La Communauté de Communes verse des subventions pour :

- l'achat de composteurs ménagers,
 - l'achat de récupérateurs d'eau de pluie,
 - l'achat de vélos et vélos à assistance électrique (VAE),
- Nous proposerons la mise en place d'un dispositif de subventions pour l'installation de panneaux photovoltaïques et solaires.*
Éclairage public: Nous continuerons à remplacer les lampes par des LEDS pour réduire la consommation d'énergie et diminuer le halo lumineux.

STATION D'ÉPURATION (STEP)

Notre Station d'épuration (STEP) est innovante et très performante: nous y produisons du biogaz et de l'électricité par méthanisation des jus de choucroute et des effluents viticoles par cogénération. L'eau ainsi rejetée dans le milieu naturel, après traitement biologique, présente des qualités organoleptiques optimales.

Nous augmenterons la capacité de méthanisation de cet équipement pour traiter davantage d'effluents et produire ainsi plus d'énergie naturelle.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 20 ans, nous avons mis en place 30 filières de recyclage des déchets pour réduire considérablement l'impact sur l'environnement.

Ces politiques seront accentuées pour notamment augmenter la valorisation des bio-déchets par méthanisation pour la production de gaz et d'électricité.

L'EHN

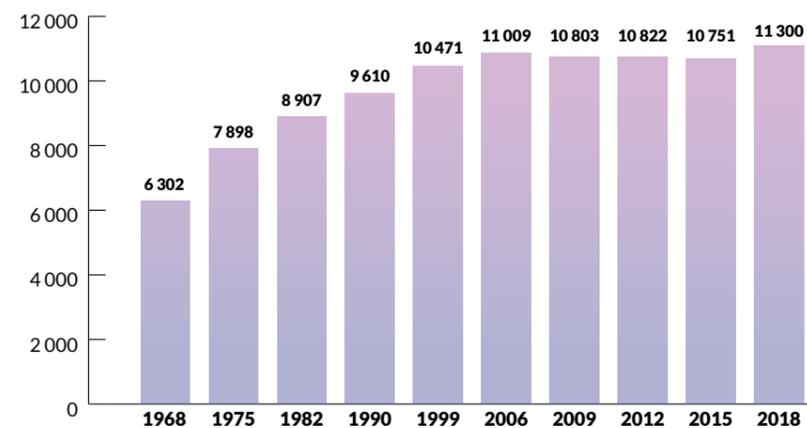
Nous entretenons notre précieux cours d'eau l'Ehn tout au long de l'année, ainsi que ses berges (ripisylves). Ces travaux répondent à un plan pluriannuel, avec restauration des berges érodées, replantage de végétaux, dégagement des embâcles et aménagements favorables à la faune aquatique. *Nous continuerons ce travail pour préserver notre cours d'eau.*



Un développement urbain doux et maîtrisé, soucieux de la préservation de notre environnement

Le développement durable a toujours conduit notre action publique. Aujourd'hui, il s'impose encore plus : nous souhaitons poursuivre la préservation de notre patrimoine naturel et bâti tout en investissant pour l'amélioration du cadre de vie des Obernois.

1968 - 2018 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION OBERNOISE



Chiffres INSEE - données issues des recensements de la population

Notre ville a connu un essor économique important depuis 1960 et la population est passée au-dessus du seuil des 10 000 habitants en 1999. Depuis, l'évolution démographique est relativement stable.

Le dernier chiffre de l'Insee (01/01/2020) indique qu'Obernai compte 11 300 habitants. Nous souhaitons maîtriser de manière harmonieuse et équilibrée ce développement pour préserver notre environnement et la qualité de vie de tous les habitants.

LA LOI ALUR

Adoptée en 2014, la loi Alur a eu pour objectif de promouvoir la construction par une réforme du droit de l'urbanisme. Ainsi, le coefficient d'occupation des sols (COS) qui régulaient la densification urbaine au sein des PLU (Plan Local d'Urbanisme) et préservait les grands équilibres entre espaces bâtis et non bâtis, a été supprimé : nous regrettons vivement cette décision qui diminue considérablement le pouvoir du Maire et de la Municipalité et permet une densification de l'urbanisme.

Cet outil (PLU) est essentiel pour les communes dans la maîtrise de la densification des quartiers : pour continuer à préserver l'équilibre d'Obernai, la municipalité rencontre systématiquement les promoteurs avant les dépôts de permis de construire de logements collectifs pour que :

- les programmes soient d'une densité raisonnable au regard de la typologie des quartiers et s'intègrent au mieux en se basant sur les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France,

- les places de stationnement obligatoires prévues dans le PLU soient réalisées voire même que des places supplémentaires soient rajoutées avec également la construction d'abris à vélos.

Ces constructions ont permis de répondre aux besoins de la population dont notamment les jeunes ménages qui cherchaient un logement à Obernai.



Nous avons réalisé ces 15 dernières années l'éco-quartier des Roselières pour pouvoir accueillir de nouveaux résidents et des jeunes familles. Après la réalisation de la 4^{ème} tranche actuellement en cours, et malgré de fortes pressions dans différents secteurs, nous ne souhaitons pas ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation.

Le développement de la Ville d'Obernai ces dernières décennies a été harmonieux et respecte la typologie des différents quartiers. Les équipements publics (écoles, collèges, lycées, pôles culturel et socioculturel, équipements sportifs...) sont, en nombre et en taille, en adéquation avec la population actuelle.

• Les secteurs OUEST

Il n'y aura pas d'urbanisation nouvelle dans ces secteurs : il est nécessaire et indispensable de conserver ces secteurs naturels et agricoles.

• Le secteur SUD

Cette zone (classée en zone AU dans le PLU) est destinée hypothétiquement à une urbanisation à long terme. Pour les années à venir, nous souhaitons préserver ce secteur et ne pas l'ouvrir à l'urbanisation.



• Le secteur NORD

Tout le périmètre du Mont National, du Clos Sainte-Odile et du secteur de la Haul sont préservés. Il n'y aura plus de nouvelles zones ouvertes à la construction dans ces secteurs.

La Ville a acquis récemment des parcelles dans le périmètre de la Haul pour contrecarrer toute spéculation immobilière éventuelle.

• Le secteur EST

Les terrains de la 4^{ème} tranche de l'écoquartier des Roselières ont été vendus récemment.

Il n'y aura plus d'urbanisation complémentaire dans ce secteur au regard des contraintes naturelles.

Au lieu-dit «Kuttergaessel» à l'Est du lotissement «Europe Sud», la Ville maîtrise une emprise foncière de 1,8 hectare destinée à accueillir un établissement (84 lits) pour personnes âgées dépendantes (maladie d'Alzheimer). Le dossier a été soumis aux instances décisionnaires : nous sommes en attente d'une validation.

- Création d'un jardin partagé (voir page 8).

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

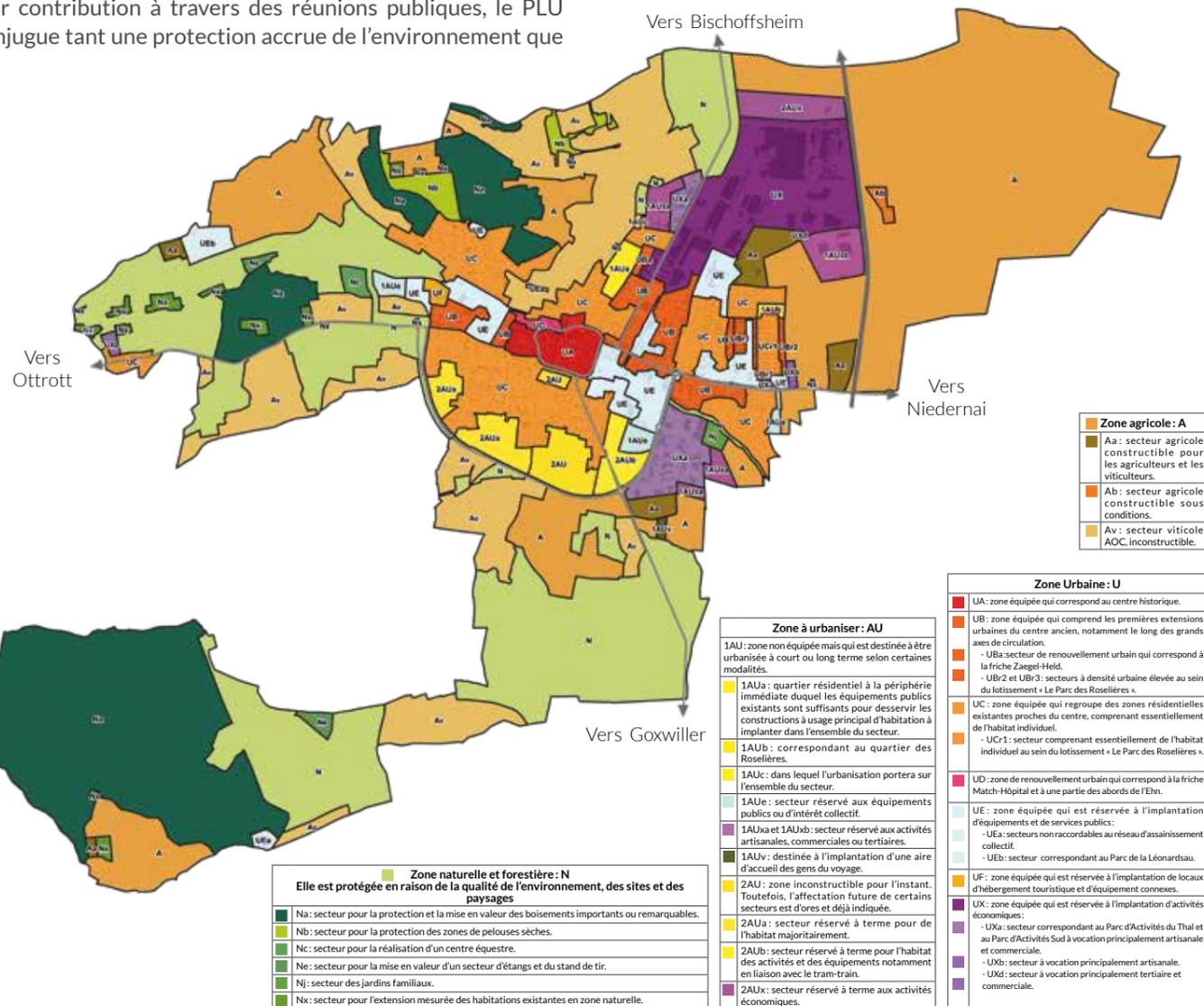
UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE MAÎTRISE DU DÉVELOPPEMENT

Le Plan Local d'Urbanisme a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 17 décembre 2007. C'est le document d'urbanisme de référence et d'équilibre pour notre commune. Il porte sur l'utilisation des sols et les principes de construction en posant les objectifs de développement maîtrisé d'Obernai pour au moins les deux décennies à venir.

Fruit d'un travail de cinq ans (2002-2007) de réflexion, auquel les Obernois, particuliers et entreprises, ont apporté leur contribution à travers des réunions publiques, le PLU conjugue tant une protection accrue de l'environnement que

d'indispensables réponses aux enjeux de notre territoire, et notamment :

- le développement économique,
- l'équilibre social et l'habitat,
- l'aménagement de l'espace et l'environnement,
- les équipements et les services,
- la mobilité, le transport et les déplacements urbains.



Nous préservons notre Patrimoine

Les capacités financières des communes ne peuvent pas, à elles seules, supporter les coûts de restauration de tous les éléments du patrimoine. C'est bien pour cela qu'une gestion dynamique est nécessaire et utile entre fonds publics, participation de la Fondation du Patrimoine et fonds privés.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL

Les travaux de l'église Saints-Pierre-et-Paul ont commencé à l'automne 2019 et dureront 2 ans.

À la fin de ces travaux, nous réaménagerons le parvis de l'église sur lequel se trouve la statue de Monseigneur Freppel, avec :

- la plantation d'arbres et de végétaux,
- la mise en valeur du parvis et de la statue,
- l'organisation des espaces pour sécuriser les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite, en cohérence avec les aménagements du Rempart Caspar.



LE DOMAINE DE LA LÉONARDSAU

Le Domaine de la Léonardsau appartenant à la Ville d'Obernai depuis août 1970 comprend le Château construit entre 1899 et 1921 et un parc remarquable de 8,5 hectares. Des travaux de réfection de la charpente et de la couverture ont été réalisés plus récemment. En 2019, la municipalité a approuvé le cadre du projet de réhabilitation après 3 ans de travail avec l'Architecte des Bâtiments de France, les Monuments Historiques, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et les Architectes et Bureaux d'études compétents en la matière.



Ce projet de réhabilitation fait l'unanimité : le Château deviendra un Centre de Ressources, conférences, séminaires et expositions, autour de 3 thématiques majeures :

- l'écologie et les éco-mobilités,
- l'environnement et la préservation de la biodiversité,
- l'humanisme rhénan et l'humanisme universel.

Le périmètre des écuries accueillant chaque été 200 enfants dans le cadre du Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH), sera entièrement réhabilité et modernisé pour répondre aux exigences de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Un parking très amplement végétalisé pour vélos et voitures, d'une capacité de 60 + 70 places, sera aménagé. L'ensemble du projet répondra à toutes les normes environnementales (éclairage performants et économes, mise en place de récupérateurs d'eau de pluie, développement des énergies renouvelables...).

Le coût d'investissement est estimé à 6,5 M€ : la Ville d'Obernai autofinancera (argent déjà budgétisé) 3,5 M€.

Ce projet revêt un caractère majeur pour la Ville d'Obernai, mais aussi pour le Département du Bas-Rhin et la Région. Les deux Présidents de ces collectivités ont déjà exprimé leur soutien et la perspective d'un "cofinancement massif".

Une liaison sécurisée de circulation douce sera organisée pour rejoindre à vélo le Domaine de la Léonardsau à partir de la belle "voie verte - portes bonheur".



Le magnifique parc est entretenu par les agents des espaces verts. Il continuera à accueillir :

- des concerts (Festival de Musique...)
- des expositions éphémères.

Les dépendances (32 ares) seront transformées en lieu de restauration, ce qui complètera et agrémentera l'offre de service de ce site.

LES LIMITES DU POUVOIR DU MAIRE EN MATIÈRE D'URBANISME

- Le Maire fait appliquer stricto sensu les réglementations en matière d'urbanisme (PLU).
- En revanche, la Loi Alur, votée en 2014, permet de densifier les constructions de manière excessive : à chaque fois, nous nous battons avec les promoteurs-constructeurs pour leur faire entendre raison en leur demandant de diminuer la densité et de réaliser plus de places de stationnement qu'il n'est prévu réglementairement et de mettre en place des garages à vélos.

RÉHABILITATION DU CHÂTEAU DE HELL

La Ville d'Obernai possède un patrimoine historique important. Comme toutes les communes de France, elle ne peut assumer à elle seule, financièrement, la restauration de tous les bâtiments. Aussi, nous avons cédé le Château de Hell. Le nouveau propriétaire procédera à une réhabilitation complète et une construction annexe : ce patrimoine sera transformé en hôtel séminaire. Les travaux vont commencer prochainement. Ce projet a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France et les services des Monuments Historiques.



Culture, sports et loisirs : permettre à toutes les générations de s'épanouir



NOUS PROPOSONS :

1. la création d'un **petit terrain d'entraînement** complémentaire,
2. la création d'un **mur d'escalade**,
3. l'aménagement d'un **nouveau site pour le Club des Boulistes**,
4. la mise en place d'**assises sur la tribune du stade**,
5. Après avoir mis en place le **Parcours Historique** au cœur de ville, nous allons initier un **sentier patrimonial et viticole au Mont National**. Ce travail a déjà été initié avec l'Office de Tourisme et la Corporation des Vignerons. Nous soutenons activement nos viticulteurs.

SOUTIEN AUX ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX ET AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la Ville apporte son soutien aux organismes para-municipaux et aux associations obernoises : subvention de fonctionnement et aide logistique.

Nous comptons poursuivre cette **dynamique** qui permet à la Ville d'Obernai de bénéficier d'un **tissu associatif dense** et de proposer à ses habitants un programme d'animations de qualité tout au long de l'année.

Merci de tout cœur à tous les membres de nos associations. ♥

STRUCTURE	MONTANT DE LA SUBVENTION ANNUELLE
Espace Athic	360 000 €
Centre Arthur Rimbaud	223 500 €
Centre Communal d'Action Sociale	200 000 €
Associations sportives, de loisirs, culturelles et scolaires	156 970 €
Comité des Fêtes	64 000 €
Square des Petits	33 000 €
Obern'Aide	23 000 €
TOTAL	1 060 470 €
Office de Tourisme (intercommunal)	330 000 €



Nos écoles, groupes scolaires Europe, Freppel et Parc

977 ÉCOLIERS (MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE)

DONT 584 SCOLARISÉS AU GS EUROPE



RESTRUCTURATION COMPLÈTE ET MISE AUX NORMES DU GROUPE SCOLAIRE EUROPE : un montant financier de 4 Millions € (autofinancement) est déjà inscrit au budget.

Chaque année, nous procédons à des travaux au sein des Groupes scolaires (isolation, peinture, sols, salles de classe, espaces extérieurs,...) et nous continuerons cette dynamique d'investissement. Ce projet sera réalisé **en concertation avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves, le conseil municipal des enfants et les services de l'Éducation Nationale**.

Les bâtiments bénéficieront des dernières technologies en matière énergétique et écologique.

ÉCOLE CAMILLE CLAUDEL

À l'origine conçue comme deux établissements scolaires indépendants, l'organisation actuelle des locaux de l'école maternelle n'est plus adaptée et devra être entièrement repensée, notamment pour intégrer les **misés aux normes obligatoires en matière d'accessibilité**. L'école manque en **outre de locaux de service** et d'une salle de propreté au plus près des salles de l'étage.

Les travaux comprendront :

- la création d'un ascenseur,
- le ravalement et l'isolation des façades,
- la mise en conformité thermique, électrique et incendie,
- la réfection générale des locaux et d'une salle de propreté existants,
- la construction d'environ 350 m² de surfaces complémentaires pour les rangements, une nouvelle salle de propreté à l'étage, des vestiaires-sanitaires pour le personnel et divers locaux de service, de dégagements et hall d'accueil plus spacieux.

ÉCOLE PABLO PICASSO

En 2020, la Ville d'Obernai lancera la dernière phase (la plus complexe) du **chantier de rénovation** et de mise en **accessibilité** de l'école Pablo Picasso.

Les travaux concerneront les bâtiments des cycles 2 et 3 avec :

- la mise en place de 2 ascenseurs, la mise en accessibilité des cages d'escalier et le réaménagement de l'accès à la salle polyvalente,
- la restructuration des bureaux, des salles de réunion, des salles d'enseignants et de l'infirmier scolaire,
- la réfection des sanitaires du bâtiment cycle 3,
- le remplacement des tableaux électriques,
- la ventilation mécanique des locaux,
- la remise en peinture des façades.

NOS ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLES



- Amélioration constante de la sécurité aux abords des écoles
- Promotion des déplacements à vélo et des itinéraires malins
- dotations informatiques adaptées aux besoins des écoliers



Situation financière

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

18 500 habitants:
Bernardswiller, Niedernai,
Meistratzheim, Krautergersheim,
Innenheim et Obernai

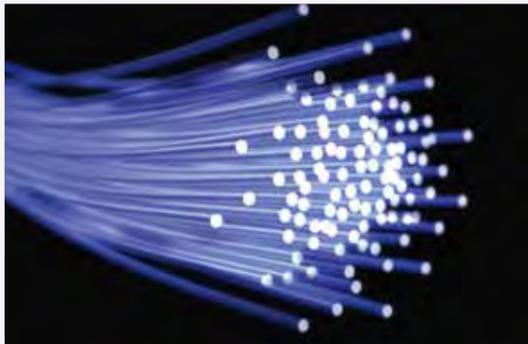
La CCPO* dispose à ce jour, grâce aux économies réalisées d'une réserve financière de 7,50 Millions d'€ dans son budget général.

Cette somme est la conséquence d'une dynamique économique forte sur notre territoire et le résultat d'une gestion vertueuse. Cette réserve financière servira à des investissements importants: réseaux cyclables, extension des structures périscolaires, nouveaux services de proximité...

La dette du budget général de la CCPO* est à ce jour de 3,95 M€.

*Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

FIBRE OPTIQUE



Le Déploiement de la Fibre Optique sur l'ensemble de la Région est confié à la Société ROSACE. Ce déploiement est réalisé à ce jour sur 58% du périmètre de la Ville d'Obernai.

Avant la fin de l'année 2020, tous les logements, commerces, services et entreprises seront équipés de l'accès à la Fibre Optique. Chaque foyer a la possibilité de se relier au réseau et de choisir son propre opérateur.

La participation financière de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est de 1,850 M€ dont 1,247 M€ pour la Ville d'Obernai (montant financier disponible, pas de recours à l'emprunt).

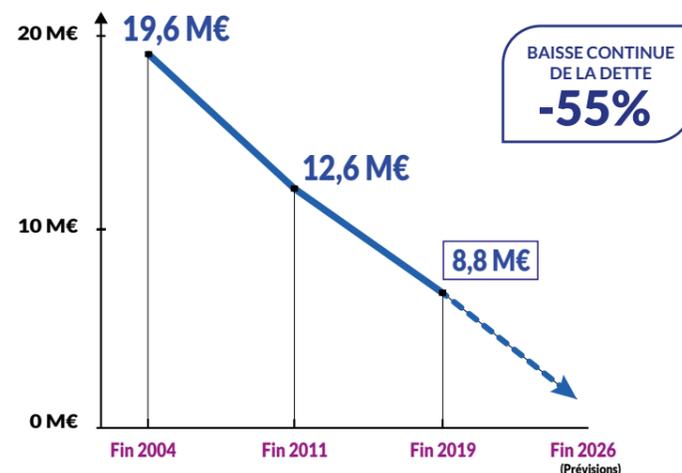
Ville d'Obernai: gestion vertueuse, situation financière saine

- 10,5 M€ disponibles et inscrits dans le budget pour les projets et investissements à réaliser,
- maîtrise constante des dépenses de fonctionnement,
- soutien financier majeur à nos associations
- capacité d'investissements complémentaires d'environ 5 M €/an.

Comme nous l'avons fait depuis 15 ans, nous continuerons à baisser la dette.

Désendetter aujourd'hui garantit les capacités d'investissement pour demain et constitue une expression de respect envers nos jeunes générations. Notre objectif: poursuivre cet effort de désendettement de manière constante et régulière.

Nous avons procédé à la cession de biens (Capucinière, VVF, ...). Ainsi, nous avons pu épargner à ce jour 10,5 millions d'euros dans le budget de la Ville d'Obernai, qui nous permettent d'autofinancer de nombreux projets (restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul, Domaine de la Léonardsau, future restructuration complète et mise aux normes du Groupe Scolaire Europe, investissements dans nos écoles, voiries, pistes et itinéraires cyclables, espaces publics...).



De nouveaux services de proximité indispensables

Nous déplorons les décisions du gouvernement et de l'État qui ferment sans cesse les services de proximité pourtant si indispensables à la population. Ces décisions sont contraires aux annonces successives. Pour remédier à cette situation, nous avons décidé au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile de créer :

1. Un poste d'Aide à l'usage du numérique pour assister individuellement toutes les personnes qui ne maîtrisent pas l'outil informatique. Cette personne les aidera à réaliser toutes les déclarations en ligne: impôts, assurance maladie, retraite... Nous travaillons avec le Centre Arthur Rimbaud, qui développe déjà beaucoup de services d'assistance, pour l'organisation de ce nouveau service.



2. Un poste de Manager Économique : cette personne travaillera avec toutes les forces vives économiques et touristiques, avec les élus et avec l'Association pour la Promotion Économique de la Région d'Obernai (APÉRO). Elle sera au service de tous les acteurs économiques.



3. Deux postes complémentaires de Policiers Municipaux seront créés pour assurer la sécurité en toutes circonstances (9 agents actuellement) à Obernai et sur les Terres de Sainte Odile. **Nous avons voté le principe d'une police intercommunale.** Notre coopération avec la Brigade de Gendarmerie d'Obernai est quotidienne pour assurer la sécurité de tous.



Innovation - Nouvelles technologies

Transformation de la friche industrielle Divinal: nouvelles activités et plateforme de co-working

Nous travaillons depuis plusieurs mois avec le nouveau propriétaire de la friche industrielle Divinal, rue du Général Leclerc pour sa résorption, avec un nouveau projet d'aménagement et une sécurisation d'accès optimale. Un giratoire sécurisé sera réalisé pour desservir ce site et le Parc d'Activités du Thal: cet ouvrage permettra de ralentir les vitesses de circulation. **Toute la rue du Général Leclerc sera réaménagée (voir page 11) pour y insérer de part et d'autre des trottoirs sécurisés et des pistes cyclables en site propre.**



- Une entreprise locale employant 20 personnes et qui connaît un développement très rapide, s'y installera: nouvelles perspectives de création d'emplois.
- Ce projet, une fois de plus, permet de résorber une friche et d'y installer des activités tertiaires et artisanales, les demandes dans ces secteurs sont nombreuses.
- Cette emprise sera végétalisée et répondra aux dernières normes réglementaires en vigueur dans le domaine environnemental. Nous avons demandé au propriétaire d'y planter le maximum d'arbres et de végétaux possible et d'y favoriser la circulation piétonne et cycliste.

• La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile y réalisera une plateforme de co-working d'environ 600 m² dans les 2 ans à venir. Elle permettra de répondre aux jeunes talents qui veulent créer leur entreprise et ainsi en faire une pépinière adaptée qui puisse répondre à leurs exigences. Aménagement d'une « Fabrique de l'Innovation locale » (Fablab).



**Une équipe compétente
et enthousiaste s'engage**



Bernard FISCHER
Maire d'Obernai sortant
Docteur en pharmacie



Isabelle OBRECHT
1ère Adjointe au Maire sortante
Secrétaire de direction retraitée
Présidente du Comité des Fêtes



Robin CLAUS
Conseiller municipal sortant
Contrôleur de Gestion
Vice-Président du Comité des Fêtes
Membre de l'Espace Athic



Isabelle SUHR
Conseillère municipale sortante
Ingénieur-Responsable de production
Membre de l'Espace Athic - Cinéma Adalric



Frank BUCHBERGER
Artisan Boulanger - Pâtissier
Sapeur-Pompier volontaire



Marie-Christine SCHATZ
Conseillère municipale sortante
Responsable de service
Présidente de Courir à Obernai



Jean-Jacques STAHL
Adjoint au Maire sortant
Retraité de la Fonction Publique
Membre du Conseil de Fabrique



Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER
Formatrice / Professeure d'Anglais
Membre des Dauphins d'Obernai



Christian WEILER
Conseiller municipal sortant
Responsable Logistique France
Membre de La Dasse Obernoise



Adeline STAHL
Conseillère municipale sortante
Directrice des Ressources Humaines
Membre du Comité des Fêtes



Martial FEURER
Conseiller municipal sortant
Notaire
Président du Conseil de Fabrique



Céline OHRESSER-OPPENHAUSER
Cadre de la Fonction Publique
Membre des Dauphins d'Obernai



David REISS
Conseiller municipal sortant
Responsable commercial
Membre du Comité des Fêtes



Sandra SCHULTZ
Déléguée pharmaceutique



Ethem YILDIZ
Responsable d'équipe
Membre de l'ACTO



Marie-Claude SCHMITT
Conseillère municipale sortante
Retraîtée de la Fonction Publique
Hospitalière
Membre de l'Office de Tourisme



Ludovic SCHIBLER
Artisan Boulanger - Pâtissier
Membre de l'APERO



Dominique ERDRICH
Retraîtée
Membre d'Obernai Chante



Benoît ECK
Conseiller municipal sortant
Artisan Menuisier



Elisabeth DEHON
Conseillère municipale sortante
Retraîtée - Présidente de l'Association
des Amis des Pensionnaires des Berges
de l'Ehn



Jean-Pierre MARTIN
Dirigeant d'entreprise retraité
Membre de l'Association Art et
Patrimoine d'Obernai



Sophie VONVILLE
Chef de réservation



Xavier ABI-KHALIL
Cadre commercial



Sophie ADAM
Cadre bancaire



Jean-Louis NORMANDIN
Dirigeant d'entreprise retraité
Membre du Centre Arthur Rimbaud



Pascale GAUCHE
ATSEM
Responsable du CAO Handball



Pascal BOURZEIX
Conseiller municipal sortant
Technicien zone avion
Membre du Tennis Club d'Obernai



Anne MOSSER
Artisan Bijoutière Joaillière



Bruno MAIRE
Chef d'entreprise
Membre du FCSRO



Morgane KLEIN
Étudiante



Stéphane LEHÉ
Préventeur



Anita VOLTZ
Adjointe au Maire sortante
Retraîtée de la Fonction Publique
Membre du Comité des Fêtes



Paul ROTH
Adjoint au Maire sortant
Chef d'entreprise
Membre du CAO



LA FONCTION DE MAIRE AUJOURD'HUI : UN ENGAGEMENT ET UN COMBAT AU QUOTIDIEN POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE TOUS LES HABITANTS

- Il est des dossiers qui sont extrêmement complexes et pour lesquels un maire et son équipe municipale doivent faire preuve de beaucoup de courage et de ténacité, notamment envers les pouvoirs publics décisionnaires. Ainsi, nous nous sommes battus pendant 10 ans pour faire entendre raison à l'ARS et obtenir la construction d'un nouvel hôpital (NHO). Merci à toutes les personnes qui se sont battues avec nous pour cet intérêt majeur.
- Au printemps 2016, nous apprenons que la Direction Générale du Groupe Triumph envisage la fermeture du site industriel d'Obernai. Je demande un rendez-vous au PDG du Groupe et me rends ainsi à Zurzach (Suisse) en juin 2016 pour défendre le site industriel d'Obernai et ses 320 salariés. Après cette rencontre, la Direction mondiale du Groupe a décidé non seulement de maintenir le site d'Obernai, mais également de le renforcer : Triumph a ainsi investi 10 millions d'euros pour la construction d'un nouveau bâtiment en 2018.
- J'ai contacté les directions des entreprises FESTEIN, EST PR et ROMA pour leur proposer des emprises foncières dans le Parc d'Activités Intercommunal Nord et répondu à la sollicitation des Transports HUCK : ces rencontres directes ont permis l'installation de ces 4 entreprises et la création de près de 200 emplois.

Bernard Fischer



Audace, courage, vision, ténacité et sens de l'intérêt général, sont autant de qualités indispensables pour conduire une action publique efficiente avec une équipe municipale engagée.

ÉCOUTE ET CONCERTATION : DES RÉUNIONS PUBLIQUES ESSENTIELLES



Nous sommes à votre écoute permanente et répondons à toutes vos sollicitations (téléphone, courriels, réseaux sociaux...). Nous aimons organiser régulièrement des réunions de concertation pour les projets et aménagements, et nous continuerons à le faire pour les projets à venir afin de les élaborer ensemble.

La loi électorale prévoit la possibilité de 2 candidats supplémentaires pour Obernai. Nous avons le plaisir de vous présenter :



Charlotte BERTRAND



Hugues STROHM



SUIVEZ

SUR www.bernardfischer.fr



Obernai Avenir



bernard_fischer



06 45 03 54 57



obernaiavenir@gmail.com